



EVACUATION D'UNE PERSONNE SUSPENDUE

OBJECTIF

Acquérir les connaissances techniques relatives à l'utilisation du matériel spécifique à l'évacuation d'une personne suspendue

CONTEXTE

Lors de travaux en hauteur, la responsabilité de l'employeur ne se limite pas à choisir un équipement de protection individuelle antichute, tel que prescrit dans le Code du Travail, elle implique également de sauver la vie du travailleur et de le ramener sur la terre ferme, et d'assurer la sécurité des sauveteurs. Cette obligation est valable pour toutes les activités en hauteur, impliquant un risque de chute avec suspension du travailleur dans son harnais. La procédure de sauvetage vise à dégager, dans un délai de 3 à 20 minutes, un travailleur qui pourrait subir de graves lésions, passé ce délai.

PUBLIC

Tout personnel utilisant un harnais même de façon ponctuelle pour des accès en hauteur.

CONTENU

Module théorique

- La réglementation
- Le syndrome de suspension
- Normes et caractéristiques du matériel
- Test d'évaluation théorique (QCM).

Module pratique

- Mise en place de mode opératoire d'évacuation
- Installation et utilisation d'un évacuateur
- Décrochage d'une victime et évacuation d'une personne consciente et inconsciente
- Mise en place d'exercices avec différents types d'évacuateurs et équipements spécifiques
- Mise en situation des stagiaires

METHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques

EVALUATION

Examen de fin de stage pratique et théorique avec validation des acquis.

Attestation de présence et de réussite (valide 3 ans)

PRÉREQUIS

+ de 18 ans, connaissance de la langue française, Avoir suivi une formation initiale ou recyclage au port du harnais.

NOTA

- Recyclage préconisé tous les 3 ans
- Formation pouvant être réalisée dans vos locaux de 1 à 8 stagiaires /session

Tarifs (nous consulter)